



BULLETIN DE SESSION

Juin 2022

ÉDITORIAL

BIENVENUE AU PALAIS FEDERAL

Mesdames et Messieurs,

La session d'été va commencer ces prochains jours : que ce soit au Conseil national ou au Conseil des États, vous allez débattre de questions portant sur l'accessibilité et la transparence de notre système politique. L'objectif est de lever les obstacles à la participation politique.

L'un des points forts de notre système de démocratie directe est qu'il permet de faire entendre les voix et opinions les plus diverses. Merci de veiller à ce qu'il en reste ainsi.

Nous profitons de l'occasion pour vous assurer que les lobbyistes professionnels organisés au sein de la SSPA évaluent soigneusement la situation pour déterminer si et quand nous nous présenterons au Palais fédéral. Et que nous mettons à profit tous les moyens de communication modernes pour ne pas nous immiscer dans votre programme déjà bien chargé.

Mais nous savons aussi reconnaître quand un sujet demande de se rencontrer brièvement dans la salle des pas perdus ou dans l'antichambre du Conseil des États pour une discussion en personne. Le lobbying professionnel obéit à des règles et principes clairs que nous respectons en tout temps, conformément à notre code :

<https://www.public-affairs.ch/fr/commission-de-deontologie/code-de-deontologie>

Découvrez ci-après nos réflexions sur d'autres interventions pertinentes et profitez-en pour noter la date de notre prochaine session.

Nous vous souhaitons de bien démarrer la session d'été 2022.

La SSPA

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Patrick Eperon
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Suivi des débats du Parlement : l'accessibilité pour tous !

CE, lundi 31 mai

20.505 Mo. Garantir l'accessibilité à la diffusion en direct des débats parlementaires sur Internet

Avec son initiative parlementaire « Garantir l'accessibilité à la diffusion en direct des débats parlementaires sur Internet », Gabriela Suter, conseillère nationale PS, s'attaque à une thématique importante et utile. L'initiative demande que les bases légales soient créées pour garantir l'accessibilité de la diffusion en direct des débats du Conseil national et du Conseil des États sur Internet. Les débats seront sous-titrés afin de permettre aux personnes sourdes ou malentendantes de les suivre. Le bureau recommande à juste titre de mettre en œuvre cette initiative parlementaire. La SSPA approuve : oui, il est temps d'une part de garantir l'accessibilité, mais d'autre part, il est aussi question de l'accessibilité et de la transparence de notre démocratie.

Un bon correctif et un niveau supplémentaire de démocratie

CE, lundi 13 juin

21.3689 Mo. Engler / 21.3690 Zopfi. Consacrer le contrôle de constitutionnalité pour renforcer les droits fondamentaux, le fédéralisme et l'État de droit.

Dix ans après sa première mouture, une nouvelle discussion sur la théorie de la démocratie repart de zéro : le Conseil fédéral est chargé de soumettre un projet d'acte créant les conditions pour examiner la constitutionnalité des lois fédérales et des arrêtés fédéraux de portée générale. La motion est aussi importante que correcte : il faut une instance compétente pour contrôler la constitutionnalité des lois fédérales et, le cas échéant, pour en interdire l'application. Les citoyennes et citoyens réclament la possibilité d'invoquer les droits fondamentaux inscrits dans la Constitution fédérale, tels que la propriété privée, la liberté économique, l'égalité devant la loi, l'interdiction de l'arbitraire, la garantie de la bonne foi ou encore la proportionnalité. Et ce, depuis bien avant l'éclatement de la crise du coronavirus. Oui à la motion !

Extrait du lexique du Parlement : carte d'accès

Le lexique du Parlement est une source inépuisable d'informations extrêmement précises. Nous avons regardé la définition de « carte d'accès » :

« L'accès au Palais du Parlement est interdit à quiconque n'est pas en possession d'une carte d'accès.

Il existe deux types de cartes d'accès :

1. les cartes d'accès de longue durée, qui sont délivrées aux personnes qui travaillent au Palais du Parlement ou qui doivent s'y rendre régulièrement ;
2. les cartes d'accès journalières, qui sont délivrées aux personnes qui doivent se rendre ponctuellement au Palais du Parlement.

Tout député peut faire établir une carte d'accès pour deux personnes qui désirent, pour une durée déterminée, accéder aux parties non publiques du Palais du Parlement. Le nom et les fonctions de ces personnes font l'objet d'une inscription dans un registre accessible au public. »

Nous sommes d'avis que la notion de « carte d'accès » qui figure sous le paragraphe débutant par « Tout député » devrait également constituer une « carte d'accès de longue durée » pour les lobbyistes professionnels. Les personnes qui souhaiteraient posséder une telle carte peuvent s'inscrire dans le registre « accessible au public » de la SSPA.

<https://www.public-affairs.ch/fr/a-propos-de-nous/membres>



Photo: Béatrice Devènes; Services du Parlement, 3003 Berne

SSPA: qui sommes-nous?

La SSPA est l'association des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. En notre qualité d'unique organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace: les règles claires que nous édictons obligent nos membres à être transparents. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permettra de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral et leurs mandants.



Illustration: Lakritza GmbH

Photo de la salle des pas perdus: Services du Parlement, 3003 Berne

Nouveaux membres

(au 31 mai 2022)

- Ronald Abegglen, Swiss International Air Lines AG
- Ivette Djonova, Swico
- Michael Lieberherr, Swisscom
- Salome Ramseier, SV Group
- Heike Scholten, Sensor Advice GmbH
- Norbert Staub, ETH Zürich

Lien vers la liste de nos membres :

<https://www.public-affairs.ch/fr/a-propos-de-nous/membres>

SSPA Cours de déontologie 2022

Vendredi 16 septembre 2022

9h30 à 16h30

Berner Fachhochschule, Berne

Inscription

par courriel à info@spag-sspa.ch

Nos manifestations

Manifestation de la session d'été 2022

**« Après l'Expo 2020 Dubai :
quelle plus-value pour la Suisse ? »**

Mardi 31 mai 2022

17h00 à 20h00

Grande Société De Berne, Berne

Exposé introductif :

Nicolas Bideau

ambassadeur et directeur de Présence Suisse

Suite à l'expo 2020 Dubaï, nous avons le plaisir de vous inviter à notre manifestation d'été de la SSPA en compagnie de notre ambassadeur et chef de Présence Suisse, Nicolas Bideau. Notre invité livrera une rétrospective de l'événement et de l'action de la Suisse. Ensemble, nous nous demanderons ce que la présentation de notre pays à Dubaï nous a apporté en tant que Suisse pour l'avenir.

Inscription :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/sspa-manifestation-de-la-session-dete-2022-2022-05-31>

Save the date

Manifestation de la session d'automne 2022

Mardi 21 septembre 2022, à partir de 17h00

« La gare de Berne de demain »

Manifestation de la session d'hiver 2022

Mardi, 6 décembre 2022

12h30 à 14h30

Hôtel Bellevue Palace, Berne

SSPA Assemblée générale 2023

Mardi 7 mars 2023

10h15 à 11h45

Berne

Suivi de la manifestation de la session de printemps 2023

12h30 à 14h30